

Direction Générale des Services

Ref: CA2016/11

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 FÉVRIER 2016

<u>DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL</u> <u>DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JANVIER 2016</u>

⇒ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 26 février 2016 réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

Vu le code de l'éducation, Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne

Après en avoir délibéré,

approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 22 janvier 2016, tel que figurant en pièce ci-jointe.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 26 février 2016.

Nombre de membres présents	11
Nombre de membres représentés	5
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	16
Nombre de votes pour	16
Nombre de votes contre	0

Le Président,



Jean-Paul JOURDAN.

Publié le : 23/03/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le: 22/03/2016